

Pension pour chats « La colo des 4 pattes »

Règlement intérieur

Horaires d'accueil (sur RDV)

Uniquement sur rdv dans les créneaux proposés ; soit de 9h15 à 11h et de 17h30 à 19h00.
La pension est fermée au public le jeudi après-midi et le dimanche (hors vacances scolaires).
Merci d'en tenir compte lors de votre réservation

Règlement de la pension pour chats

- Le séjour comprend :
 - un box individuel avec arbre à chat et jeux
 - litière avec nettoyage journalier du box
 - des câlins (pas de contact physique avec d'autres chats)
- Les objets familiers sont acceptés et conseillés pour rassurer le chat dans son nouvel univers.
- La nourriture est fournie par les propriétaires. La pension décline toute responsabilité en cas de diarrhée due au changement d'alimentation.
- Vaccination à jour obligatoire : TYPHUS + CORYZA + LEUCOSE (si le chat n'est pas à jour à son arrivée, la pension fera faire les vaccins à votre charge ainsi qu'un supplément de 15 euros pour le déplacement au vétérinaire). Remettre le carnet de santé de votre chat à l'arrivée.
- Identification par tatouage ou puce électronique.
- Traitement anti parasitaire et vermifuge réalisé au moins 1 semaine avant l'entrée en pension.
- En cas de traitement médical, veuillez fournir l'ordonnance du vétérinaire. Si le chat a une maladie, précisez-le.
- En cas de suspicion de maladie, d'accident, de comportement anormal ou de refus de s'alimenter, le chat pourra être examiné par un vétérinaire. Les frais occasionnés seront à la charge du propriétaire.
« La colo des 4 pattes » s'engage à prendre soin de l'animal mais décline toute responsabilité en cas de décès ou de maladie (si cela n'est pas en lien avec notre responsabilité).
- En acceptant ce contrat, vous acceptez la possible diffusion de photo de votre animal par le biais de la publicité de la pension. Si vous refusez que votre animal apparaisse sur le site internet, facebook ou autre, merci de me prévenir.
- Durant le séjour, n'hésitez pas à demander des nouvelles de votre animal.

Tarifs (1 journée entamée = 1 journée due)

9 euros pour un chat

13.50 euros pour 2 chats dans un même box

La journée d'arrivée et de départ est facturée au tarif normal.

Le prix ne comprend pas les croquettes pour chats.

Si la nourriture est oubliée, elle sera facturée 0.50 cts /jour.

Me consulter pour d'autres demandes comme une garde longue durée ou plusieurs chats dans le même box....

Paiement de la garde

Paiement en chèques ou espèces (pas de carte bleue)

Chèque de caution de 30% à l'ordre de « La colo des 4 pattes » à faire pour valider toute réservation.

Le chèque de caution sera restitué si l'annulation provient 1 mois avant la date du séjour.

Le règlement se fait à l'entrée du séjour.

« Les propriétaires confirment qu'ils ont bien pris connaissance du règlement, des conditions d'hébergement et des tarifs pratiqués à « La colo des 4 pattes » et les approuvent sous aucune réserve ».

Fait à :

Le :

(Nom, prénom, signature avec mention lu et approuvé)

Corinne LE MENN

« La colo des 4 pattes »

Pont ar Quinquis

29800 Saint Thonan

06 72 12 71 22

